L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 15 JUILLET 1894. 67me Année.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 15 JUILLET 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an ... $12 00
Six mois ... 6 00
Trois mois ... 3 00
Un mois ... 1 00
On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an ... $3 00
Six mois ... 1 50
Quatre mois ... 1 00
Trois mois ... 75

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE DEMAIN LUNDI.

Par Macon, Denis & Kernaghan—Au No 133 rue Gravier, entre Camp et St-Charles—Instruments scientifiques, piano Pleyel, installation photographique, typewriter et pompe aspirante.

Par P. Ad. Fortier, constable de la Deuxième Cour de Cité, à son entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis—Un lot de meubles de maison.

LE 14 JUILLET.

Grande Célébration.

LES PAVOISEMENTS.

Certaines personnes ont cru un moment que la Fête du 14 Juillet n'aurait pas lieu, à la Nouvelle-Orléans, ou qu'elle n'y aurait qu'un demi-succès. Rien que de naturel dans ces appréhensions. La catastrophe de Lyon ayant jeté le désarroi dans bien des esprits et découragé bien des zèles. Il n'en a rien été cependant. L'élan a été général, non seulement dans la colonie française, mais aussi dans la population créole et américaine.

Sans l'orage effroyable qui a éclaté vers les 2 heures et demie, la fête d'hier eut été une des plus réussies que nous eussions vues depuis douze ou treize ans qu'elle a été fondée parmi nous avec le caractère officiel qu'elle revêt aujourd'hui.

Dès la première heure hier, nous étions sur pied. C'est même la première fois qu'il nous a été donné d'entendre le canon, annonçant la célébration de la fête qui allait commencer à 2 heures, au Consulat de France.

Nous avons remarqué beaucoup plus de maisons pavoisées qu'à l'ordinaire, non seulement dans la rue de Chartres, celle qui généralement, en pareil cas, déploie le plus de zèle, mais aussi dans les rues Royale, Bourbon, et même Dauphine; il en était de même dans les rues transversales, telles que les rues Douane, Bienville, et surtout St-Louis, Toulouse et St-Pierre. C'est généralement à partir de la rue Dumaine que commencent les pavoisements, bien qu'on aperçoive toujours quelques drapeaux et bannières au-delà, près de la rue du Quartier, dans presque toute la largeur de ce que l'on appelle le quartier français, y compris la rue Décatur et les abords du grand marché.

Impossible de dresser la liste des noms de ceux qui ont pavoisé, elle serait trop nombreuse.

Pour ne commettre aucune injustice, nous nous abstiendrons d'en citer un seul. Ne pouvant faire de l'impartialité dans la publicité, nous la ferons dans le silence.

Nous devons cependant une mention toute particulière aux décorations qui ornaient le rond point où s'élève la statue de Clay. Le décorateur y avait établi un système de tentures festonnées aux couleurs françaises d'un goût excellent. Tout cela plaisait à l'œil et aurait produit un prodigieux effet dans l'après midi, à l'heure où, le samedi surtout, tout le monde ayant terminé ses affaires de la semaine, songe à se procurer hors de la ville, quelque distraction agréable.

Malheureusement est survenu l'effroyable orage, qui a pendant deux grandes heures fait rage sur la ville, et détérioré toute cette décoration, comme bien d'autres, du reste. Nous avons vu dans l'après-midi, plus d'un drapeau dont le bleu, d'une teinture plus que douteuse, avait complètement déteint sur le blanc de la partie centrale et transformé les trois glorieuses couleurs en un pavillon à deux couleurs bleu et rouge.

AU CONSULAT.

S'il y a une cérémonie qui n'a pas manqué son effet, ça été celle de la réception au Consulat.

M. le consul d'Anglade, en grand costume, ayant à ses côtés M. Thiébaut, son chancelier, également en grand costume, et M. Dessommes, son premier commis, a reçu toutes les têtes de la colonie, ainsi que les invités.

A deux heures précises M. Romain Sénac, président de la Société du 14 Juillet, a adressé une courte allocution à M. le Consul, qui a répondu en termes très courtois, avec la facilité de parole que tout le monde lui reconnait. Puis, les bouchons de champagne ont sauté au plafond et l'on a bu à la santé du président nouveau de la République, à la prospérité de la France, à la santé du Président des Etats-Unis.

Nous avons voulu nous rendre compte des personnes qui assistaient à cette réception, et nous en donnons la liste à tout hasard, en priant ceux dont les noms nous ont échappé de nous excuser. Au milieu d'une pareille foule, ainsi entassée dans un local étroit, un oubli se comprend aisément; il est même presqu'inévitable: MM. Prévot, agent des transatlantiques; le Consul de Danemarck, Lanng; Alcée Fortier, de l'Athénée Louisianais; F. Larue, président de l'Union Française; Numa Augustin, orateur officiel; S. Vidalat, président de l'Orphéon; Puységur, de la société des Laitiers; Meral, de la société de St-Maurice; MM. Breaux Underwood, père et fils, et Starch, des Sons of America; H. Roux, représentant la compagnie des chargeurs réunis; H. Richards des Vétérans L. T. V.; MM. Castaing, W. Anglade, L. Faisans, juge Buisson, Dr Théard, Wallace Johnson, G. Tujague, Bouby, Dubois, Santon, J. B. Abadie, Louapre, Rambaud, Dessens, un des vainqueurs du Tonkin; E. Dufau, E. Jacob, Baylot, A. Sacerdote, B. Lamanne, G. P. Naudon, Alb. Dacet, Lafontaine, Bernadas. Nous en oublions, bien malgré nous.

AUX FAIR GROUNDS.

Effroyable la pluie qui tombait vers les trois heures de l'après-midi, quand nous avons quitté le consulat. A cinq heures, les courses n'avaient pas encore commencé. Mais les paris étaient engagés. Il fallait que la lutte eût lieu.

Voici les noms des chevaux engagés; nous n'avons pu nous procurer les noms des propriétaires.

La course était en partie liée.

Dans la 1re, Playching est arrivé 2e; Forest Bell 3e; Bob Campbel 1re; Augusta 4e et Fred Coarles 5e.

Dans la 2e course, Forest Bell est arrivée 1re et Bob Campbell 2e.

C'est au milieu des discours qu'a eu lieu la 3e course, Forest Bell arrivant première, aux applaudissement de la foule.

LES DISCOURS.

Il était au moins cinq heures et demie quand le président de la Société du 14 Juillet a pris la parole et prononcé l'allocution suivante, que nous reproduisons *in extenso*:

Mesdames, Messieurs,

Le Comité de la Société Française du 14 Juillet ayant choisi un orateur pour rappeler, en ce jour, les souvenirs de la prise de la Bastille,—souvenirs si glorieux pour le peuple français, ou pour mieux dire pour l'indépendance de la civilisation et de l'humanité entière, je ne pourrais aller plus loin car je dépasserais inutilement la limite de mes fonctions si je me laissais aller à parler sur ce sujet que va traiter notre très distingué orateur avec éloquence et patriotisme.

Comme président de cette fête je me bornerais donc à exprimer ma profonde reconnaissance, et mes remerciments les plus sincères envers mes collègues ici présents du Comité pour le zèle qu'ils ont déployé dans l'accomplissement des fonctions qu'ils ont bien voulu accepter. En travaillant avec ardeur ils ont témoigné leur respect et leur amour pour cette noble, grande et digne Patrie, notre bien-aimée France, à laquelle nous tous, nous nous faisons grand honneur d'appartenir.

Je manquerais aussi à mon devoir si je ne remerciais également la presse française et américaine qui nous donne chaque année, l'appui de son concours si puissant, avec un empressement qui montre la sympathie que nous trouvons toujours auprès d'elle.

Maintenant, mesdames et messieurs, au nom de la Société Française du 14 Juillet, je souhaite la bienvenue à nos invités et tous ceux qui vont honorer cette grande célébration par leur présence. J'espère qu'ils emporteront avec eux un bon souvenir de notre fête patriotique et qu'ils se souviendront de ce glorieux anniversaire qui marque une des étapes des plus brillantes de la liberté des peuples.

Mesdames et messieurs, tout en déclarant l'ouverture de cette grande fête de bienfaisance et de patriotisme, j'ai l'honneur de vous présenter M. le consul G. B. d'Anglade qui représente si bien parmi nous le gouvernement de la France, notre chère Patrie

Puis, M. D'Anglade se levant à son tour et prenant la direction de l'assemblée, a prononcé une allocution charmante qui a, à plusieurs reprises, soulevé les applaudissements de l'assistance.

Il a dans une vive et alerte improvisation récapitulé les bienfaits que le monde, en général, et la France en particulier, doivent à la République. La France, a-t-il dit en substance, est dans un état beaucoup plus prospère qu'on ne se l'imagine. Elle s'est fait de puissants alliés: la Russie, par exemple, et l'on se rappelle les fêtes de Toulon qui ont cimenté l'étroite alliance qui existe entre ces deux peuples amis.

Passant ensuite à la catastrophe de Lyon, qui a causé dans toute l'Europe une très douloureuse surprise, une très violente indignation, il a montré le président Carnot, périssant victime d'une secte abominable qui ne reconnait aucune croyance, aucune autorité, aucune patrie. Il a fait un tableau très brillant de la situation de la France, au triple point de vue intellectuel, financier et industriel.

Il a terminé son discours en traitant une question tout-à-fait locale, celle de l'Asile Girod, la seule institution réellement française qui existe à la Nouvelle-Orléans, et que la colonie française avait trop longtemps négligée, oubliée même.

Puis il a donné la parole à M. Numa Augustin, l'orateur officiel, l'orateur du jour, comme on dit ici:

Monsieur le Consul,
Mesdames, Messieurs,

En présence de cette nombreuse assemblée et appréciant le sentiment qui la réunit ici, je me félicite de l'honneur que m'a fait le comité du 14 Juillet, en me conviant à prendre la parole, et je l'en remercie sincèrement.

Louisianais de naissance, citoyen des Etats-Unis, mais petit-fils de Français, je m'associe sincèrement à tout ce qui touche à la France, et en cette journée patriotique du 14 Juillet, je suis heureux de compter parmi ceux qui doivent prendre une part active dans sa célébration.

Si je suis fier d'être un des fils de cette libre et jeune Amérique du Nord, je me fais gloire aussi de sentir couler dans mes veines un flot du même sang qui animait jadis les Lafayette, les Hoche, les Kléber et tous les héros de cette extraordinaire époque dont la fête que nous célébrons aujourd'hui marque le radieux avènement

Vous ne vous attendez certes pas à ce que je revienne sur l'origine de la Fête du 14 Juillet, ni sur le détail des événements qui lui ont donné naissance; il suffit d'un rapide exposé des causes qui ont amené la chute de l'ancien régime et l'adoption des principes de 1789.

L'État social avant 1789 était fondé sur le principe de l'inégalité et du privilège. L'ancien régime ne connaissait pas plus la liberté que l'égalité. La liberté politique n'était réglée par aucune loi, elle dépendait purement du bon plaisir de l'autorité royale, plus ou moins influencée par d'habiles courtisans. La liberté du travail était entravée par le système des corporations, des jurandes, des maitrises. Ce qui était plus que regrettable, c'était le manque de Constitution. Le roi était tout. Il centralisait le pouvoir, le Parlement ne pouvait opposer à la volonté royale qu'une impuissante barrière et le peuple n'avait aucun recours légal contre cette autorité unique.

Un tel pouvoir, absolu dans sa nature et ses effets, ne pouvait être toléré et, dès le règne de Louis XV, l'on sentait venir l'orage de la révolution.

L'opinion publique signalait et réclamait des réformes mais on n'était pas assez. La nation appelée à nommer des représentants aux États Généraux, instruisait ceux-ci de ses vœux et de ses volontés. Elle demanda la liberté et l'égalité de tous ses citoyens; la souveraineté du peuple; la représentation nationale; la liberté des cultes, de la presse, du commerce et de l'industrie. Tels furent les bases des principes de 1789, qui devaient faire triompher le nouveau régime.

La Révolution se prévoyait. Les vices de l'ancien régime, l'arbitraire du gouvernement, les souffrances du peuple la rendirent inévitable. La résistance de la Cour aux actes de l'Assemblée provoqua l'insurrection du peuple et la prise de la Bastille.

Il ne faut pas l'oublier, messieurs, ce 14 Juillet, cette prise de la Bastille, au milieu de la tourmente révolutionnaire qu'il s'apprêtait à secouer l'ancien monde, et malgré les sanglants anniversaires qui allaient se succéder rapidement, ce 14 Juillet est une de joie, un jour d'universelle ivresse.

Le monde entier connaissait, haïssait la Bastille, dit Michelet, Bastille, tyrannie étaient dans toutes les langues deux mots synonymes. Toutes les nations à la nouvelle de sa ruine, se crurent délivrées."

"En Russie, la nouvelle arrivait à peine que l'on voyait des hommes de toutes nations crier, pleurer sur les places, ils se jetaient dans les bras l'un de l'autre en se disant la nouvelle: Comment ne pas pleurer de joie! La Bastille est prise!"

On le sentit surtout cette immense allégresse l'année suivante aux fêtes de la fédération célébrant à Paris l'anniversaire de la chute de la forteresse. Ce fut un moment unique dans l'histoire de l'humanité, trop court, hélas; mais pour quelques jours du moins, on vit une nation entière, des millions d'hommes, laissant leur cœur battre à l'unisson, se tourner vers un but sacré, le relèvement, on peut même dire la création de la Patrie Française. Il faut bien l'avouer, mes amis, ce mot de Patrie, cette idée sainte qui nous met la flamme aux yeux, la force au cœur, n'a pris toute sa signification, sa divine puissance qu'à ce moment épique de notre histoire où l'ancien régime s'écroulant avec ses institutions artificielles et vermoulues toutes les vieilles provinces rompirent les obstacles qui divisaient les hommes et les âmes, se tendirent les bras des quatre coins de la France, et ne voulurent plus former qu'une seule nation, qu'un seul être, la Patrie!

Aujourd'hui, mesdames et messieurs, il plane sur notre fête, un voile de tristesse. Le Président de la République, M. Carnot, est mort assassiné par un misérable anarchiste. La langue française n'offre pas d'expression assez forte pour qualifier cet odieux forfait. Le sang se fige dans nos veines à l'idée qu'un homme M. Carnot, plein de qualités de premier ordre qui l'ont fait estimer par tous les chefs de gouvernements de l'Europe et de l'Amérique; un homme auquel aucun reproche ne pouvait être adressé; pour qui le devoir était une religion, qu'un tel homme puisse être assassiné en pleine rue, au milieu d'une foule immense de ses concitoyens, c'est affreux! Et pourquoi donc l'outil a frappé! Parce qu'il était le chef de l'Etat et que comme tel, il avait respecté les décrets de la justice.

Notre siècle est-il donc arrivé à ce degré de démoralisation, que la vie d'un homme pèse si peu; que l'accomplissement du devoir soit puni de mort; qu'une poignée de misérables puissent sans procès condamner l'homme juste qui, dans leur esprit, les gêne. Et cependant c'est ce que nous voyons. L'Hon. Harrison, Maire de Chicago, est assassiné chez lui, dans son salon, puis, crime odieux, un sectaire, se vantant de son forfait, frappe de son poignard le Président de la République Française.

Devant un pareil attentat le cœur se serre, la pensée s'arrête. Le meurtrier paiera son crime de sa vie, soit, mais qu'importe; le fait demeure sinistre; on songe invinciblement à l'abime de démoralisation d'où sort l'idée d'un meurtre pareil commis par un adolescent.

Dans un pays monarchique, à la mort du chef de l'Etat, on pousse ce cri: "Le Roi est mort! Vive le Roi!" La famille royale est une entité, pour ainsi dire, impérissable, la couronne passe d'une tête à une autre et le Roi est toujours le Roi. Mais dans une république, le chef de l'Etat est un membre vivant de la nation; est-il frappé au cœur! Le peuple entier reçoit la même blessure et sent le poignard dans sa plaie.

Je ne voudrais pas aujourd'hui au milieu de votre belle fête, trop assombrir les esprits en réveillant ces tristes souvenirs d'hier, mais il faut pourtant malgré soi regarder le passé en face, afin d'avoir plus de vaillance et de force pour affronter l'avenir. Dans le monde entier le moment est grave, le malaise est général. L'Amérique, elle-même, n'échappe pas au trouble universel.

Depuis longtemps la France a plus souffert que les autres nations; toujours agitée, toujours en travail d'idées nouvelles, toujours prête à donner sa vie ou son or pour le bien des autres peuples—en Amérique avec Lafayette, en Italie avec MacMahon, partout et toujours au poste du danger et de l'honneur, elle a gravé à tous les coins du monde sa devise admirable de simplicité:

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Cependant de cette lutte continue contre des tyrannies et des abus toujours renaissants, elle sortit toutes les énergies vitales, cette noble France.—Les résultats ne répondirent plus à l'ardeur dépensée. Et peu à peu elle se sentit lasse de tant d'espoir trompés, de tant de sublimes illusions perdues. Il vint un jour où elle aussi murmura douloureusement cet "A quoi bon" des désespérés. Un règne de malheur l'avait grisée de vaines gloires et d'honneurs factices, repue de jouissances démoralisatrices, enivrée du souvenir de ses succès passés, elle tomba sur le champ de bataille, démembrée, à moitié morte. Beaucoup de Français alors, dans l'abîme de détresse où les jeta la défaite, tournèrent enfin les yeux vers la lumière et l'espoir; de là vint ce prodige du relèvement soudain de ce merveilleux pays qui étonne une fois de plus ses ennemis et les tient en respect malgré leur victoire.

Mais beaucoup d'autres n'eurent plus le courage de regarder l'avenir en face: tout semblait s'effondrer autour d'eux. Comme les suicidés dans la mort, ils s'abandonnèrent à un funeste pessimisme. Les plus grands esprits ne furent pas à l'abri de ce découragement. On trouve dans la littérature de ces dernières vingt années la trace de ce mortel ennui, de cette immense désolation dans laquelle s'engloutissaient les espoirs, les rêves d'idéal, toutes les croyances, tous les respects et toutes les Fois. Je parle ici de la foi en tout ce qui est grand, en tout ce qui est noble, en tout ce qui rend la Vie digne d'être vécue; la foi au devoir, la foi au Bien, la foi à la Patrie. Car dans cette débâcle générale des esprits, vous le savez, mes amis, des sectaires en sont arrivés à la nier, à l'insulter, cette patrie française, ce phare divin vers lequel toutes les âmes devraient se tourner dans les ténèbres morales où nous plonge la tourmente de cette fin de siècle si troublée.

Nous au contraire, mes amis, unissons-nous orgueilleusement dans cette sublime idée de Patrie.—Vive la France! Que ce soit là le cri de ralliement de tous ceux qui sentent un sang fier battre dans leur poitrine.

Vive la France!

Les questions politiques ou d'autre nature peuvent mettre entre nous des divisions plus ou moins profondes, mais qu'au moins à ce mot seul, la Patrie, nos cœurs bondissent d'un seul élan les uns vers les autres. C'est le salut! Il est bien d'y penser constamment—Et c'est pour cela qu'il est bon de se réunir à certains jours pour célébrer de glorieux anniversaires: Le 14 Juillet avait été bien choisi parmi les grandes journées de la Révolution.

C'est bien assurément ce sentiment qui a poussé le Sénat à voter la célébration d'une fête de Jeanne d'Arc. Rien ne peut mieux renouveler dans les cœurs l'amour de la patrie que le souvenir de la vierge héroïque qui aida si bien à chasser l'étranger de la France. La grande figure de Jeanne d'Arc se dressera éternellement devant le regard extasié du peuple, comme l'emblème le plus pur et le plus rayonnant du Patriotisme. Les sceptiques et les pseudo savants peuvent ironiquement discuter ses visions. Il n'en est pas moins vrai qu'en un jour de misère au milieu de la désolation de la France envahie, dévastée par l'étranger, cette fille sublime s'est levée courageuse, illuminée d'une foi naïve, laissant derrière elle la tranquillité et les douceurs de son foyer de paysanne, pour conduire l'étendard en main à travers les combats, les Lahire et les Xaintrailles, ces hommes de fer électrisés par l'irrésistible ardeur de la vierge sainte. Oui, mes amis, voilà le vrai symbole de la Patrie Française.

Au souvenir sacré de la Pucelle d'Orléans tous ceux qui portent le nom de Français peuvent se réunir dans une fraternelle étreinte. Jeanne d'Arc c'est la France, c'est la Patrie!

Je vous remercie, mes amis, de votre patience et de votre indulgence, et je termine en vous invitant à vous joindre à moi, dans une acclamation patriotique:

VIVE LA FRANCE! VIVE LA LOUISIANE!

Puis il a donné la parole à l'Honorable Fitzpatrick, maire de la Nouvelle-Orléans, un fidèle du 14 Juillet, un homme qui ne manque jamais l'occasion de manifester ses ardentes sympathies pour la France:

"Nous sommes assemblés ici, a dit M. le Maire, pour célébrer dignement l'anniversaire de la chute de la Bastille, qui a ouvert pour la France et pour le reste de l'Europe l'ère de la liberté."

Il a rappelé les grands souvenirs de Lafayette venant au secours des colonies anglaises soulevées contre la tyrannie de la mère patrie et se déclarant indépendantes. S'il y a en ce monde une ville qui doive sympathiser avec la France et la République Française, c'est bien la Nouvelle-Orléans, qui est elle même d'origine française.

"Comme maire de la Nouvelle-Orléans, a-t-il dit, j'envoie mes félicitations à notre république sœur et je sens que tous les habitants de cette ville se joignent à moi pour célébrer les gloires de ce pays et prendre part à ses douleurs comme à ses joies."

Toute cette allocution a été chaleureusement applaudie, et nous regrettons pour notre part de ne pouvoir la reproduire toute entière, telle qu'elle a été prononcée.

Savez-vous ce qui, dans cette séance, piquait tant de curiosités, qui a obtenu le plus de succès? C'est précisément ce que personne n'avait prévu—l'apparition de M. O'Sullivan, l'avocat de ville, que nous n'avions pas le plaisir de connaître et qui s'est fait bruyamment applaudir. Impossible de déployer plus d'abandon, plus de bienvenue que M. O'Sullivan dans cette allocution faite en français qui n'est pas sa langue maternelle.

Le succès qu'il a obtenu hier nous a rappelé celui de Whitelaw Reed, il y a deux ans et demi, à Paris, dans un banquet qui lui était offert et où il exprimait ses idées et ses sentiments en français avec un adorable abandon qui invoquaient les applaudissements de toute l'assistance.

Il a terminé, en pointant, en désignant du doigt un vieux patriote français que tout le monde connait à la Nouvelle-Orléans, et qui se trouvait devant lui, M. Gentil, lequel pris à l'improviste a dû s'exécuter et y aller de sa petite improvisation—ce dont il s'est fort bien acquitté, nous devons le dire, comme d'habitude. M. Gentil a obtenu un succès d'enthousiasme, et un succès bien mérité, que voulez-vous? M. Gentil est tout bonnement un vrai Français, un Français qui a du cœur, qui aime son pays, et qui le dit franchement comme il le sent et croyez le bien, c'est là la source de toute véritable éloquence

Après la charmante allocution de M. Gentil, M. le Consul de France a levé la séance, en attendant le concert qui, allait donner l'Orphéon à 8 heures du soir. Il a été très brillant, ce concert, si brillant même que nous n'en dirons que quelques mots pour le moment, nous réservant d'en parler plus longuement dans notre prochain numéro.

En attendant, nos félicitations aux chœurs et aux solistes: MM. Fonteynes, Lubeight, Renaud, Lazare, Gaillard et surtout Maurice Maumus, dont nous n'avons jamais autant apprécié le délicieux organe, qu'hier soir.

Au moment où nous quittions les Fair Grounds, la foule se portait vers la salle de bal où elle comptait passer une nuit fort agréable.

A demain la continuation de notre compte-rendu.

Distribution de Secours par l'Union Française

Hier matin, vers 10 heures, l'Union Française a fait aux indigents français une distribution exceptionnelle de Secours en argent, à l'occasion de la fête nationale. Les inscrits, au nombre de 126 personnes, étaient pour la plupart des vieillards des deux sexes et des veuves ayant des enfants en bas âge, dont chacun était compris pour une part dans la somme allouée. Dans ce témoignage de sympathie pour les malheureux, les petits ne pouvaient être oubliés.

Comme d'habitude, cinquante bouteilles de vin ont été envoyées aux Petites Sœurs des pauvres,—souvenir touchant offert aux vaincus de la vie, pour égayer leur tristesse.

La distribution s'est effectuée dans la Salle du Conseil de Direction, où se voyaient encore des emblèmes de deuil en mémoire de M. Carnot, conformément à une décision prise, au lendemain de l'assassinat, par les directeurs de la Société.

La vue de ce crêpe noir a provoqué, parmi les pauvres gens, des réflexions émues, montrant quelle affection avaient vouée au digne Président de la République les Français de tous les pays et de toutes les conditions sociales.

Mais à cette impression de mélancolie dans les cœurs des déshérités de la fortune, succédait un rayon de joie lorsque des mains des directeurs leur venait le modeste subside qui représentait leur bien être d'un jour,—trêve trop courte, hélas! dans les luttes sans cesse renaissantes de leur existence tourmentée.

S'inspirant des coutumes de la mère-patrie, l'Union Française, dès la première célébration du 14 Juillet, résolut de ménager aux Français indigents la faculté de participer aux réjouissances nationales et de se sentir en famille au milieu de leur compatriotes, loin de leurs foyers paternels. C'est surtout au milieu des plaisirs qu'il faut songer à ceux qui souffrent.

Depuis cette époque, la Société, fidèle à sa mission de charité patriotique, ne s'est jamais départie de cette louable habitude, et l'on sait que les associations françaises de New-York et d'autres villes américaines ont suivi son exemple.

Autrefois, quelques amis des pauvres l'aidaient de leur bourse à suffire aux besoins de sa distribution annuelle. A plusieurs reprises, les organisateurs de la fête du 14 Juillet, le prenant fraternellement à leur charge, la firent figurer dans le budget de la célébration, comme un item de dépense, au même titre que tous les autres frais,—et tout le monde applaudissait à cette générosité.

Cette année, l'Union Française a dû puiser dans son maigre fonds de secours les ressources nécessaires, mais les pauvres n'y ont rien perdu. Lorsqu'il s'agit de faire le bien, la Société ne recule devant aucun sacrifice.

Pour être justes, cependant, nous devons noter qu'une excellente Française, dont nous taisons le nom pour ne pas blesser sa modestie, a fait parvenir, à la dernière heure, une caisse de vin fin pour les malades, accompagnée de dix dollars pour les indigents; et qu'un Français, non moins libéral, a fait, de son côté, présent de dix gallons d'excellent vin, représentant les cinquante bouteilles envoyées aux Petites Sœurs des Pauvres. Ajoutons que les directeurs de la Société nous prient de transmettre à ces bienfaiteurs l'expression de leur reconnaissance....

Grâce à cette distribution, la fête du 14 Juillet, cette année comme d'ordinaire, aura été célébrée à la Nouvelle-Orléans dans les conditions invariablement observées en France; nous voulons dire, en commençant par soulager les malheureux avant de se livrer à la joie......

Pensée humaine et noble, qui se fait jour dans toutes les réjouissances publiques, et qui honore le caractère français, dont elle est le trait distinctif.

On ne peut que féliciter l'Union Française de conserver en Louisiane les bonnes traditions de la mère patrie.

IL Y A LA BIEN DES CHOSES!

Il y a le son,
C'est quelque chose.
Il y a le fini,
C'est quelque chose.
Il y a la durée,
C'est quelque chose.
Des prix raisonnables,
C'est beaucoup.
Des conditions faciles,
C'est encore quelque chose.
Et maintenant tout cela réuni,
C'est le comble.

Et c'est ce qui fait que le piano Emerson est le meilleur que l'on puisse se procurer.

JUNIUS HART,
1001 et 1003 rue du Canal.

Excursion à Galveston, Texas, par le Crescent City Excursion Club, Limited.—Prix du voyage de la Nouvelle-Orléans, $10 00; de la Nouvelle Ibérie, $8; du Lac Charles, $6; enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.

Le train partira de la gare du chemin de fer Southern Pacific, au pied de la rue Esplanade, lundi, 16 juillet 1894, à 8 heures A. M.; d'Alger, à 8:25 A. M.; de Gretna, à 8:33 A. De retour de Galveston, samedi, 21 juillet 1894, à 7:30 A. M.

Le train s'arrêtera en allant et en revenant à Gretna, Raceland, Lafourche, Lohnerir, Morgan City, Patterson, Franklin, Jeanneretto, Nouvelle Ibérie, Cades, Lafayette, Rayne, Crowley, Jemina, Lac Charles, Orange, Beaumont et Houston.

Pour billets ou informations s'adresser à Chas. L. Wirth, 15 et 17 rue St-Charles.

Amples arrangements pour hôtel. Bains de mer délicieux.

UN INGÉNIEUX CAMELOT.

A propos de la location, à des prix fantastiques, des fenêtres, des balcons, voire des lucarnes ayant vue sur le parcours que suivra le cortège qui accompagnera demain M. Carnot à Notre-Dame et au Panthéon, un de nos confrères, dit un journal de Paris, raconte une jolie histoire qui prouve l'esprit et l'ingéniosité déployés en des circonstances analogues par nos camelots parisiens.

C'était lors de l'enterrement de Victor Hugo.

L'homme avait imaginé d'apporter des patron-minette une superbe échelle que, moyennant *deux sous*, il mettait à la disposition des amateurs désireux de prendre place sur le rebord des corniches qui débordent, en certaines maisons, à la hauteur de l'entresol.

En quelques heures, le camelot avait juché, à deux mètres du pavé, toute une imposante grappe humaine à raison de 10 centimes par.... tête.

Le convoi passa et les "clients", admirablement placés pour bien voir, se déclarèrent très satisfaits.

Ils commencèrent à déchanter après le défilé. Le moment était venu de descendre et les moyens manquaient.

Notre homme était bien là toujours, mais son échelle posée droite sur le sol, hors de la portée des mains de ses anciens clients.

Et, ô trouvaille de génie! le camelot qui n'avait demandé que *deux sous* pour autoriser l'ascension, se mit alors à exiger *cinquante centimes* pour permettre la descente.

Au milieu des imprécations et des invectives indignées, il réalisa ce jour-là une petite fortune!

Entre amis!

—Pristi! tu es au mieux avec ton cordonnier!

—Ah! mon cher, c'est que je lui dois quelques-unes des meilleurs moments de mon existence!

—Bah!

—Oui: chaque soir, quand je retire les bottes qu'il m'a faites, j'éprouve un bien être sans nom!

SERVICE FUNÈBRE.

LAMBERT, AUGUSTE.—Un service funèbre sera célébré à la Cathédrale St-Louis, le mardi, 17 juillet 1894, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de AUGUSTE LAMBERT. Les amis et connaissances des familles Lambert et Huguenel sont priés d'y assister.
14juil—2f

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la rue St-Charles.—Coin des rues Carondelet et Huitième—Nlle Orléans, 13 juillet 1894. A une réunion régulière du Bureau des Directeurs de cette compagnie, tenue ce jour, un dividende de deux pour cent a été déclaré, payable aux actionnaires, à partir de jeudi 19 juillet 1894. Les livres de transfert seront clos jusqu'au 19 juillet 1894.
N. RIVIÈRE, Secrétaire.
15 juillet—1f

P. LABAT,
Acquéreur des Caves Bordelaises.
Il a transféré les dites Caves
AU No 234 RUE PRIEUR,
Coin Bayou Road.
Et prévient ses amis, connaissances et le public en général, qu'il est toujours prêt à leur servir comme par le passé, les meilleurs vins et liqueurs à des prix modiques.
4 mars—1 an.

Jackson Brewing Co.—Nlle Orléans, 12 juillet 1894.—A un meeting du Board des Directeurs de la Jackson Brewing Co., tenu CE JOUR, un dividende de 5 0/0 a été déclaré, payable sur demande.
JOSEPH HARZ, Secrétaire Trésorier.
18 juil—13 14 15

BANDAGES HERNIAIRES
Ajustés avec perfection à très bas prix. Applications pour difformités et Bonneterie élastique faites sur commande. En magasin une grande variété de ceintures de support, de bandages herniaires et d'articles en toile.
A. McDERMOTT,
114 rue St-Charles, au coin de la Place Lafayette.
4 juil—1 an

Bureau de la New Orleans Water-Works Co., 45 et 51 rue Baronne—Nouvelle-Orléans, 5 juillet 1894.—A une réunion des actionnaires de cette Compagnie, tenue lundi, 2 du courant, MM. R. E. Craig, A. Baldwin, G. W. Nott et M. J. Hart ont été élus directeurs pour l'année courante.

A une réunion des directeurs, tenue ce jour, M. R. E. Craig a été réélu à l'unanimité Président, M. A. Baldwin Vice-Président, M. L. H. Gardner Surintendant, et M. R. L. Macmurdo Secrétaire et Trésorier.
R. L. MACMURDO, Secrétaire.
6 juil—1 sem

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sud (Southern Ins. Co.) de la Nlle-Orléans—No 54 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 10 juillet 1894.—A une réunion spéciale du Bureau des Directeurs de cette Compagnie, tenue ce jour, un dividende intérêt semestrial de QUATRE POUR CENT, a été déclaré, payable sur demande.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
11 juil—7f

Incendie—Incendie—Incendie.
VENTE
De Vêtements légèrement endommagés. Articles de toilettes pour hommes sacrifiés.
89 rue du Canal.
7 juil—6 f

Dr. W. Lawrence Stevenson,
Ex-assistant Hôpital International de Paris, récemment officier médical maritime, est de retour à la Nouvelle-Orléans.
Bureau, Cleverise Building de 10 à 11 heures. Résidence, 61 avenue Jackson.
On parle Français, Anglais, Espagnol et Allemand.
1er juil—1 m—dim mar jeud

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
[illegible] Opérations de ... le ressort de leur art. ... de palais artificiels

Maison de Vetements de Lion!
RIEN QUE DES MARCHANDISES NOUVELLES
COUPE ET DETAILS PARFAITS.
Prix Plus Bas -:- Nouvelles Réductions
—DANS NOTRE—
GRANDE VENTE D'ECOULEMENT.
Toutes nos Marchandises jetées au Vent en ce Mois de Juillet
VENTE SPECIALE DE 10,000 PALETOTS ET GILETS EN ALPACA.
Surprise pour tout le Monde!!
M. LION & CO.,
Nouveaux Numéros 801, 803, 805, 807, 809 et 811
Decatur, coin Ste-Anne.
12 juin—1 an

Bureau de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans—Nouvelle-Orléans, 18 juin, 1894.—Une réunion générale des actionnaires sera tenue au bureau de ladite association, No 48, rue du Camp, en cette ville, JEUDI, le 19 juillet, 1894, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour voter sur l'extension de la charte et sur tels autres changements, additions ou modifications à ladite charte qui pourront être soumis à l'assemblée.
Par ordre de la Direction,
GEO. LAMAUX, Président
CHAS. D. DELÉRY, Secrétaire.
1er juil—1 5 8 12 15 19

Bureau du Trésorier de Ville de la Nouvelle-Orléans, Chambre No 2, Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 26 juin 1894.—Avis aux Contribuables.—**Les taxes sur la propriété foncière pour 1894 deviennent dues le 30 juin et deviennent délinquantes le 31 juillet 1894.** Après cette date elles porteront 10 pour d'intérêt par an.
CHAS. H. SCHENCK, Trésorier.
26 juin—au 31 juil

LIQUIDATION.

La maison de commerce VEUVE J. ANGLADE, sise à l'angle des rues Bourbon et Conti, en cette ville, étant entrée en liquidation les personnes auxquelles elle a fait des prêts sur gage, ou qui lui ont vendu des bijoux ou autres articles avec droit de rédemption, sont notifiées d'avoir à rendre ces prêts, ou à exercer leur droit de rachat avant l'expiration du temps convenu avec chacune d'entr'elles respectivement.

VIN NATUREL.
J. M. VERGNOLE donne avis à ses clients et amis ainsi qu'au public en général qu'il est le seul agent du célèbre vin "Nouveau Médoc" de A. Brun & Co., de Oakville, Cal., et qu'en outre il vient d'être nommé seul agent pour tout l'Etat de la Louisiane de la célèbre Eau Minérale "Salvator", eau qui a obtenu les deux Grands Prix à l'Exposition de Chicago.
22 juin—1m

Excursion à Shreveport, Lne,
VIA MISSISSIPPI VALLEY R. R.
Août 6 à 9, inclusivement.
—DONNÉE PAR LE—
NEW ORLEANS GLEE CLUB.
Partira du dépôt du I. C. R. R. LUNDI, 6 août, à 8 A. M. Retournant laissera Shreveport le 9, à 8 A. M. Les trains s'arrêteront, en allant et en retournant, à Kenner, Latcher, Convent, Burnside, Bâton Rouge, Slaughter, Ethel, Wilson, Centreville, Gloster, Rosetta, Roxie, Harriston, Port Gibson, Vicksburg, Tallulah, Delhi, Rayville, Monroe, Ruston, Arcadia. Prix aller et retour, de la Nouvelle-Orléans, $7; de Bâton Rouge et autres points au-delà, $6.
8 juil—

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS

PÉRÈS & COULON.
ADRIEN PÉRÈS, ex-sommelier, et pendant 14 ans de la maison Lamothe, et PIERRE COULON ont fait acte d'association pour ouvrir le 30 juin au coin de l'avenue Claiborne et de la rue Dumaine un débit de liqueurs. On y trouvera les meilleurs vins domestiques et importés aux prix les plus réduits. Livraison à domicile franco.
Les amis de ces messieurs sont cordialement invités à assister à cette ouverture, à partir de 3 heures de l'après-midi.
30 juin—1m—dim mar jeu

Avis.
Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1.00.
J. S. LANDRY
J. S. LANDRY, Surintendant. Agent général pour le Fret et les Passagers

INSTITUT CLASSIQUE ET COMMERCIAL
7........Rue Prytania........7
ECOLE D'ETE,
CLASSE DU JOUR ET DU SOIR
AUX PRIX SPECIAUX D'ETE.
Anglais, Mathématiques, Langues,
Tenue des Livres et Ecriture à la Machine (Typewriting).
Lumières et Eventails Electriques.
G. W. HARMAN, Princ. Dépt. Com. H. S. CHENET, Principal.
28juin—1m dim

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

JUIN 1894.

A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication.

André, Joseph	Gérard, Philippe
Abadie, Mme Vo	Guillard (époux U)
Bal, Pierre	Hagneaux (née Jumel) Mme
Blouvac, Isidore	Idelot, Ydelot ou Didelot
Béraud, Léon	
Bourquin, Amédée	Jacquetie, Léandre
Brandt, John	Masse, Félix Joseph
Courcoul ou Roche	Ve Maine
Dedebant, Jean François et Sylvain	Mathurin (née Chapuis) Mlle
Dubosc, Ernest et Bernard	Pons, Théophile
Esnault ou Esnault, Jean François	Poehely, Raymond
Ferrier (époux F)	Mme Tanger, née Tassade
Ve Pétis, née Rifaut	Taële, Jean Marie
Mlle A. Forbes	Verret, Auguste
Garreau (Mademoiselle)	Weiss, Gustave
Gellon, Auguste	

LETTRE.

Petit-Breuil de Vieille Ville E.
Lafargue, Jean Keno, A.
Mlle Thioulin (Alda Léopoldine.)

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

Le Consul de France,
Signé: G. B. D'ANGLADE.

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal.
1er nov 92—1 an—mer jeu dim

MALADIES NERVEUSES
Guérison certaine par le
SIROP HENRY MURE
Succès assuré par 15 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris
POUR LA GUÉRISON DE
ÉPILEPSIE, HYSTÉRIE / HYSTÉRO-ÉPILEPSIE / DANSE de SAINT-GUY / DIABÈTE SUCRÉ
MALADIES du CERVEAU et de la MOELLE ÉPINIÈRE / CONVULSIONS, VERTIGES / CRISES NERVEUSES
MIGRAINES, INSOMNIE / ÉBLOUISSEMENTS / CONGESTIONS CÉRÉBRALES / SPERMATORRHÉE
Notice très importante envoyée gratis sur demande.
HENRY MURE, à PONT-SAINT-ESPRIT (France)
DÉPÔT à la Nouvelle-Orléans: J. L. LYONS & Co. 42-44, Camp.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
Gustaf R. Westfeldt, L. U. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov 92—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS
CRÈME-ORIZA
BLANCHIT la PEAU, lui donne la TRANSPARENCE et le VELOUTÉ de la JEUNESSE
Détruit les Rides
PARFUMERIE ORIZA
de L. LEGRAND
Inventeur du Produit VÉRITABLE et accrédité ORIZA-OIL
11, Place de la Madeleine, Paris
SE TROUVE DANS TOUTES LES MAISONS DE CONFIANCE

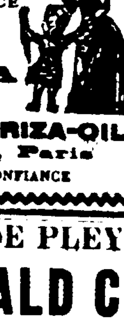

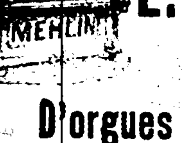

AGENTS DE PLEYEL
L. GRUNEWALD CO.
La meilleure maison
D'orgues et de Pianos du Sud,
Pour le Bon Marché et la Confiance.
127 RUE CANAL.
Nouvelle-Orléans.
24 janv—1an

THERMOMÈTRES MÉDICAUX
EXTRA-SENSIBLES DE LÉON BLOCH
Adoptés par MM. les Dr POTAIN, PASTEUR, PÉAN, PETER ET TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES
Tous mes instruments portent ma signature: Léon Bloch
A PARIS: 5, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
Dépôt à la NOUVELLE-ORLÉANS: J.-L. LYONS & Co, 42 et 44, Camp.

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
No 68 rue Royale.
Capital payé ... $500,000 00
Actif, 1er janvier 1894 ... 969,967 28
Surplus ... 156,016 73
J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY. CHS. D. FOUCHER. OCTAVE LABARRE.
18 fév 94—1 an

PURGATIFS et DÉPURATIFS
VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK
Leur succès s'affirme depuis près d'un siècle, contre les ENGORGEMENTS D'INTESTINS
(Constipation, Migraine, Congestion, etc.)
Très contrefaits et imités sous d'autres noms.
Exiger l'Étiquette ci-jointe en 4 couleurs.
Notice dans chaque boîte. DANS TOUTES LES PHARMACIES.

HY WELLMANN, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice Président.
BANQUE D'ÉPARGNES TEUTONIA,
(TEUTONIA SAVINGS BANK.)
81........RUE ST-CHARLES........81
Reçoit des dépôts D'UN DOLLAR et au-dessus tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, et, en outre, le lundi, de 5 h. à 7 h. de l'après-midi.
Intérêt, au taux de TROIS POUR CENT par an, payable tous les six mois APRÈS TROIS MOIS.
W. W. WEISS, Caissier.
16 sept—1an

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle ... $5,890,299
Pertes réglées à la Nouvelle-Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.
JULES TUYES, Agent-Résident.
29 RUE CARONDELET.
29mai94—1an

Bonnes Montres et Pendules.
LES PLUS BEAUX DIAMANTS ET LA PLUS BELLE JOAILLERIE D'OR MASSIF QUI SE PEUT VOIR ET EXAMINER CHEZ
FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET JOAILLERS,
Nommés Inspecteurs et Ajusteurs des Régulateurs de Chemins de Fer.
No 17 RUE BOURBON, PRES CANAL.
1er sept—

C. LAZARD & CO, LTD,
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
10 mars—1 an—Dim Mar Jeu Sam

CHARTE

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que, cejourd'hui trois mars, de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quatorze, et le cent dix-huitième de l'Indépendance des Etats Unis d'Amérique;

Par devant moi, Théodule Buisson, notaire public, dûment commissionné et assermenté pour la ville et paroisse d'Orléans, y résidant, et en présence des témoins ci-après nommés;

Se sont présentées les parties dont les signatures figurent ci-après, lesquelles ont déclaré que, profitant des droits et privilèges accordés par les lois de l'Etat de la Louisiane relativement à l'organisation de corporations dans l'Etat, elles se sont engagées et ont engagé ceux qu'elles représentent à se former en une Société dans le but et sous les stipulations et réglements suivants

ARTICLE I.

Il est formé, ce trois Mars, mil huit cent quatre-vingt-quatorze, à la Nouvelle-Orléans, pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, une Société sous le nom de: "ORPHELINAT FRANÇAIS N. GIROD."

ARTICLE II.

Cette Société a pour but l'établissement et l'entretien d'un Orphelinat pour les orphelins français résidant en Louisiane.

Cette Société aura son siège à la Nouvelle-Orléans et sera administrée par un Conseil d'Administration, composé du Consul de France et de vingt membres élus.

ARTICLE IV.

Le Conseil d'Administration est nommé pour cinq ans; il se compose de MM. R. Sénac, J. M. Vergnole, B. Tujague, E. J. Méral, P. Puységur, P. A. Maillhes, F. Jaubert, J. Backenmeyer, J. Dubos, J. A. Buisson, P. M. Godchaux, S. Chastrac, B. Maylié, E. Castaing, A. Carreroché, Dr J. Tossiere, Dr W. A. de Roeldes, G. Tujague, S. Vidalat, T. Buisson; il sera renouvelable annuellement par cinquième, d'après une liste une fois établie par voie de tirage au sort.

ARTICLE V.

Le Conseil d'Administration nommera un Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire, un Trésorier et les Comités qu'il jugera nécessaire, qui seront pris dans son sein.

Le Conseil d'Administration sera chargé de toute l'administration de la Société.

ARTICLE VI.

Le Conseil d'Administration est chargé de faire des Réglements (By Laws), qui ne devront pas être en contradiction avec cette Constitution.

ARTICLE VII.

Toute personne versant la cotisation prescrite par les Réglements pourra être membre de la Société.

ARTICLE VIII.

Pour faire partie du Conseil d'Administration, il faudra être Français ou fils de Français, et majeur.

ARTICLE IX.

Chaque année, au mois de Janvier, aura lieu une Réunion Générale de tous les membres de la Société.

A cette Réunion sera lu un compte rendu des actes du Conseil d'Administration pendant l'année précédente, et il sera procédé aux élections nécessaires pour remplacer les membres du Conseil d'Administration décédés, démissionnaires, ou sortants, conformément à l'Article IV.

ARTICLE X.

Le Conseil d'Administration pourra, lorsqu'il le jugera nécessaire, convoquer une Assemblée Générale extraordinaire.

ARTICLE XI.

Le Conseil d'Administration pourra proposer à l'Assemblée Générale d'augmenter le nombre des Administrateurs, jusqu'à concurrence de trente.

Cette proposition devra être publiée dans un journal de la Nouvelle-Orléans, trois fois, dans les quinze jours qui précéderont la réunion.

ARTICLE XII.

La SOCIÉTÉ DE L'ORPHELINAT FRANÇAIS N. GIROD, conformément aux lois de l'Etat de la Louisiane, aura le droit de recevoir tous biens, meubles et immeubles, à titre de dons, donations ou legs; de passer tous marchés, contrats ou adjudications; d'acheter, posséder, acquérir et vendre tous biens, meubles et immeubles, et d'ester en justice, intenter toutes actions judiciaires et de défendre; finalement aura tous privilèges, droits ou bénéfices permis aux Sociétés organisées sous les lois de l'Etat de la Louisiane.

Tous actes judiciaires pour et contre la Société seront adressés au Président du Conseil d'Administration ou, en cas d'absence, à un des Vice-Présidents.

ARTICLE XIII.

Les membres de la Société de l'ORPHELINAT FRANÇAIS N. GIROD ne seront responsables que pour le montant de leur cotisation annuelle.

ARTICLE XIV.

Le Conseil d'Administration sera chargé de fixer, par un réglement spécial, le montant de la cotisation annuelle et les pénalités pour le non-versement de cette cotisation.

ARTICLE XV.

Cette Constitution ne peut être amendée, changée ou modifiée que par une Réunion Générale extraordinaire, et sur la proposition du Conseil d'Administration.

ARTICLE XVI.

La liquidation de la Société ne pourra avoir lieu tant que vingt membres désireront continuer la dite Société. En cas de liquidation, trois membres du Conseil d'Administration seront désignés par le dit Conseil pour clore les affaires de la Société.

Fait et passé en mon Etude à la Nouvelle-Orléans, les jour, mois et an que dessus, en présence de MM. Joseph Thiébaud et Charles Henry Dessommes, témoins compétents, qui ont signé les présentes avec les dits comparants et nous, Notaire, après lecture.

Signé
J. Thiébaud, C. H. Dessommes, R. Sénac, Félix Larue, F. Jaubert, A. Maillhes, J. A. Brunet, G. Labarraque, J. E. Rivoire, E. J. Méral, P. M. Godchaux, P. Couget, Tossiere, B. Maylié, A. Carreroché, J. M. Vergnole, G. Tujague.
TH. BUISSON, Notaire Public.

I, CHARLES A. BUTLER, District Attorney for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that I have carefully examined the foregoing Act of Incorporation of the "SOCIÉTÉ DE L'ORPHELINAT FRANÇAIS N. GIROD" and find none of the provisions therein contrary to law.
New Orleans, March 7th, 1894.
Signé: CHARLES A. BUTLER, District Attorney, Parish of Orleans.
Enregistré le 8 Mars 1894.
8 juillet—

Magasin du Bon Marché
61.......RUE ROYALE.......61
F. A. BRUNET
Horloger -:- Bijoutier -:- Joaillier
Grande variété de Dessins pour Médailles, Insignes d'or et Argent fabriqué spécialement pour Ecoles, Couvents et Institutions à des prix défiant toute concurrence.
14déc93—1a

Bains de vapeur turcs et russes.
BAINS Pour Messieurs de 8 a. m. 11 a. m., tous les jours excepté aux heures des jours réservés aux Dames
Aussi Bains chauds et froids de soufre liquide
Etablissement ouvert les Dimanches jusqu'à 4 p. m. A trois ilets de la rue du Canal.
Nos 103 à 106 RUE CONTI BAINS
EUG. GAUPP, Propriétaire.
27 juil 1an

NOUVEL ETABLISSEMENT
—DE—
Récréation d'Eté et d'Hiver
A la Renaissance des Chênes Verts.
CITY PARK.
En face de l'entrée principale.
RESTAURANT ET BAR.
Repas à la carte.
Vins de choix, liqueurs fines, cigares.
Salon au premier pour familles
On entreprend des banquets, etc.
Dimanche prochain, 27 mai, un excellent dîner sera servi pour la modique somme de 75 cents par personne.
F. ALCIATORE, Propriétaire.
1er mars—6m et 3j mar jeu dim

AMUSEMENTS.

WEST END.
Grande Exhibition Pyrotechnique
MARDI, 17 JUILLET.
12 juil—1m

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
—DU—
14 JUILLET.

Fête Nationale de la France
—AUX—
FAIR GROUNDS,
Samedi, 14 Juillet et Dimanche, 15 Juillet 1894.

SALVE D'ARTILLERIE
Le 13 au Soir, le 14 au Matin et à l'Arrivée du Comité Général et des Invités, rue du Canal.

SAMEDI, 14 JUILLET,
Ouverture de la Fête à 2:30 P. M.

Courses Variées de 3 à 5 heures.

Free for all—Trotting and pacing, mile heats; best two in three, for a purse of $125; first horse $90, second horse $25, third horse $10, five to enter and three to start, entrance 10 per cent.

Second Race—3 minutes class; trotting and pacing; mile heats, best two in three, for a purse of $100, first horse $65, second horse $25, third horse $10, entrance 10 per cent.

Third Race—Running, mile heats, catch weights, for a purse of $75, first horse $65, second horse $10, entrance 10 per cent.

Fourth Race—Butcher cart race, for horses owned by butchers only; mile dash, for a purse of $25; first horse $20, second horse $5, entrance 10 per cent.

Fifth Race—Milk cart race; for horses owned by milkmen only. Warrior barred, mile dash; for a purse of $25, first horse $20, second horse $5, entrance 10 per cent.

All races to be conducted under the rules of the National Trotting Association, barring weights.

Juges—W. F. Miller, W. E. Uniacke Jr, M. Lambour Jr.

Timers—Hon. A. M. Aucoin, J. J. Schmidt, T. L. Ross.

Pour les entrées des courses, s'adresser à M. R. Sénac, 936 nouveau numéro, ou 134 ancien numéro, rue Conti près Bourgogne.

A 5 heures.
Allocution de M. R. Sénac, Président
Discours par M. G. B. d'Anglade, Consul de France.
Discours par M. J. Numa Augustin, orateur officiel, et plusieurs autres personnages.
A 6 heures
Jeux de demoiselles et de garçons.
A 8 heures.
Grand concert et chant patriotique par l'Orphéon Français, avec accompagnement d'orchestre.

DIMANCHE, 15 JUILLET,
A 3 heures.
Grand jeu de Base Ball entre les Clubs Persévérance et Méthe. Prix 25 dolls.
A 4 heures.
Free for all—Trotting and pacing race, to harness, mile dash; [illegible] to drive, 1er prix, un bel éventail, [illegible] boîte de toilette [illegible].
A 5 heures.
Grande course de "Letter Carriers."
A 5.30 heures
Exercices gymnastiques par les acrobates Stepphan et Bayhi.
A 6 heures.
Jeux d'enfants, mât de cocagne, etc., etc., etc.
A 8 heures.
Grand Feu d'Artifice.
Bals de jour et de nuit pendant les deux journées de fête
Admission .... 25 cents
Les Enfants au-dessous de 6 ans gratis.
8 juil—9 11 12 13 14 15

PARC AUDUBON.
CONCERTS.
Tous les soirs,
A 6 HEURES 30,
MUSIQUE PAR LA BANDE CONTINENTALE.
Prenez les Chars Electriques
Qui vous mèneront au splendide nouveau lieu de récréation d'été,
En face de la Place Audubon, de l'Université Tulane, faisant face à l'avenue St-Charles.
Rafraichissements Délicieux.
3 juillet—

1-5-8
Réfléchissez! Cela ne coûte qu'un cent et un cinq-huitième de cent par jour étant $6 pour 365 jour.
Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.
Le Directory de la Ville
De la Nouvelle-Orléans pour 1894, de
SOARDS.
Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.
Vu des décès survenus et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.
C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.
City Directory, prix......$6 00
Business Directory, prix. 1 00
Mappe de la Ville, Lithographiée, 3 couleurs............50
Chacun de ces ouvrages mentionnés ci-dessus envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis sur l'envoi du prix.
L. SOARDS, Editeur,
5 Commercial Place, Coin Camp.
6 mars—

JOURNAUX FRANCAIS

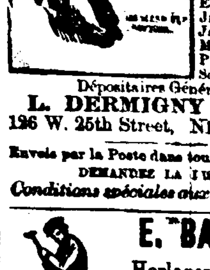

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppléments, France Mode, Mode Nationale, P. Echo de la Mode, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal. Amusant, Jnal des Voyages, Monde Comique, P. Jnal pour rire, Science Illustrée, etc.
Dépositaires Généraux:
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.
Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE!
Conditions spéciales aux Marchands

E. BARBIER,
Horloger - Bijoutier
60, rue Royale, 60
Entre Bienville et Conti
Grand assortiment
DE MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE, Lunettes et Pince-nez.

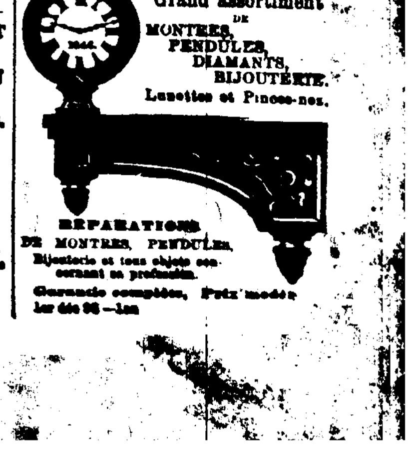

RÉPARATIONS DE MONTRES, PENDULES, Bijouterie et tous objets concernant sa profession.
Garantie complète, Prix modérés
1er déc 93—1an